

■ **D'Arc SA**, à Genève, CH-660-0309986-2, exploitation de bureaux d'architecte (FOSC du 01.11.2001, p. 8566). La procuration de Dessoulavy Danielle est radiée. Procuration individuelle a été conférée à Dessoulavy Christine, de Grande-Brèragnè, à Lausanne.

Journal no 9122 du 22.07.2005
(02953194 / CH-660.0.309.986-2)